

Intitulé du diplôme	Situation de l'étudiant	Procédure à suivre	Dates de la candidature	Contacts - Observations
MASTER 1 : FORMATIONS SELECTIVES				
* Administration et liquidation des entreprises en difficulté (formation réservée aux étudiants ressortissant de l'Union Européenne) * Droit des affaires * Droit international et droit européen * Droit fiscal * Droit de l'immobilier * Droit notarial * Droit du numérique * Droit pénal et sciences criminelles * Droit privé * Droit public * Droit de la santé * Droit social * Histoire du droit et des institutions * Droit bancaire et financier (sous réserve d'accréditation ministérielle de la mention)	* Etudiant titulaire d'une Licence 3 mention Droit d'une université française - (180 ects validés)	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 23/04/2021 au 17/05/2021	fdsp-scol-gestion@univ-amu.fr
	* Etudiant inscrit dans une université française et souhaitant redoubler le Master 1 de la même mention			
	* Etudiant inscrit dans une université française et ayant déjà validé un Master 1 mention Droit			
	* Etudiant titulaire d'un diplôme français non juridique * Etudiant résidant en France et titulaire Licence 3 d'une université étrangère			
	* Etudiant résidant à l'étranger : - Ressortissant d'un pays à procédure Etudes en France**	Etudes en France https://www.campusfrance.org/fr	du 01 novembre 2020 au 05 mars 2021	
	- Ressortissant d'un pays hors procédure Etudes en France**			
	- Ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse, Monaco et Andorre	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 23/04/2021 au 17/05/2021	

* procédures publiées fin juin 2020 sur le site internet de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

** certification de la langue française niveau C1 requise

Intitulé du diplôme	Situation de l'étudiant	Procédure à suivre	Dates de la candidature	Contacts - Observations
---------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------	-------------------------

MASTER 1 : FORMATIONS SELECTIVES (suite)

* Urbanisme et aménagement	* Etudiant titulaire d'une Licence 3 d'une université française ou étrangère	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 06/04/2021 au 25/05/2021	http://iuar-lieu-amu.fr/inscription/
	* Etudiant résidant à l'étranger :	Etudes en France https://www.campusfrance.org/fr	du 01 novembre 2020 au 05 mars 2021	
	- Ressortissant d'un pays à procédure Etudes en France	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 06/04/2021 au 25/05/2021	
	- Ressortissant d'un pays hors procédure Etudes en France	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 06/04/2021 au 25/05/2021	

MASTER 1 en alternance - Mention Droit bancaire et financier (sous réserve d'accréditation ministérielle) :

Droit de la banque et gestion de patrimoine	Formation sélective	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 23/04/2021 au 17/05/2021	master1dbop.amu@gmail.com
Procédures bancaires et marchés des professionnels	Formation sélective	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 23/04/2021 au 17/05/2021	Nourifet GUIDOUZ : nourifet.guidouz@univ-amu.fr

* procédures publiées fin juin 2020 sur le site internet de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

** certification de la langue française niveau C1 requise

Liste des pays à procédure Etudes en France : Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam

ACCES AUX ETUDES SUPERIEURES - FILIERE DROIT - Année universitaire 2021/2022

Intitulé du diplôme	Situation de l'étudiant	Procédure à suivre	Dates de la candidature	Contacts - Observations
---------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------	-------------------------

MAGISTERES :

Magistère Droit, Fiscalité, Comptabilité 2ème année Année	* Etudiant résidant en France et titulaire d'un Bac +2 en droit	https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 23/04/2021 au 17/05/2021	martine.figuere@univ-amu.fr
Magistère Journalisme et communication des organisations 2ème année <i>attention, il est important de prendre attache préalablement avec Mme Nafissa Messaoudine</i>	* Etudiant résidant en France et titulaire d'un Bac +2	https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 23/04/2021 au 17/05/2021	nafissa.messaoudine@univ-amu.fr

ACCES AUX ETUDES SUPERIEURES - FILIERE DROIT - Année universitaire 2021/2022

ATTENTION CHANGEMENTS EFFECTUES LE 19/04/2021

Intitulé du diplôme	Situation de l'étudiant	Procédure à suivre	Dates de la candidature	Contacts - Observations
---------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------	-------------------------

PROCEDURE D'AFFECTATION EN MASTER 2

Pour les étudiants déjà Sélectionnés en Master 1ère année à la Faculté de Droit et de Science Politique :

Les MCC de niveau 1 adoptées par AMU prévoient l'« affectation » des étudiants de Master 1 dans un parcours-type de Master 2. Cette affectation est « décidée » par le responsable de la mention, après « consultation » des responsables de parcours concernés.

Bénéficient d'un accès de plein droit en master 2 tous les étudiants qui ont été sélectionnés à l'entrée en master 1. Cela concerne aussi bien les étudiants admis en liste principale que ceux admis en liste complémentaire ou sur recours (y compris rectoral). Ce bénéfice est conservé en cas de redoublement autorisé par le jury. Il est également conservé en cas de césure, si celle-ci est effectuée dans les conditions réglementaire. En revanche, l'interruption d'études en dehors d'un dispositif de césure prive l'étudiant de son droit d'accès en M2.

Pour connaître les différents parcours dispensés à la Faculté de droit et de science politique, veuillez vous référer à l'offre de formation 2021-2022	* Etudiant titulaire d'un Master 1 mention Droit de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université et intégrer un parcours-type de cette même mention	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 26/04/2021 au 09/05/2021	cf Référent administratif concerné par votre choix de Parcours https://facdedroit.univ-amu.fr/formations
--	--	---	-----------------------------	---

**** certification de la langue française niveau C1 requise**

Liste des pays à procédure Etudes en France : Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam

ACCES AUX ETUDES SUPERIEURES - FILIERE DROIT - Année universitaire 2021/2022

ATTENTION CHANGEMENTS EFFECTUES LE 19/04/2021

Intitulé du diplôme	Situation de l'étudiant	Procédure à suivre	Dates de la candidature	Contacts - Observations
---------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------	-------------------------

PROCEDURE DE SELECTION EN MASTER 2

Pour les étudiants non-sélectionnés en Master 1

Ils ne bénéficient pas d'un accès de plein droit aux parcours de master 2 de la mention. Leur accès à ce parcours est subordonné à un examen de leur dossier. Les étudiants dont l'examen conduira à une admission s'ajouteront aux effectifs du Master 2 concernés.

Sont notamment concernés par la sélection à l'entrée en M2 :

- les étudiants ayant suivi une formation de master 1 (ou une formation équivalente) non sélective ;
- les étudiants ayant suivi une formation sélective dans un autre établissement ou une autre mention ;
- les étudiants ayant interrompu leurs études depuis la validation de leur master 1, hors le cas d'une césure réglementaire (voir I., 1.).
- les étudiants ayant bénéficié d'une inscription administrative dans la mention en dehors du processus de sélection, notamment aux fins de permettre le déroulement d'un séjour d'études à l'étranger.

Pour connaître les différents parcours dispensés à la Faculté de droit et de science politique, veuillez vous référer à l'offre de formation 2019-2020	* Etudiant titulaire d'un Master 1 mention Droit d'une université française - (60 ects validés)	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 17/05/2021 au 04/06/2021	cf Référent administratif concerné par votre choix de Parcours https://facdedroit.univ-amu.fr/formations
	* Etudiant titulaire d'un diplôme non juridique			
	* Etudiant résidant en France et titulaire Master 1 d'une université étrangère			
	* Etudiant résidant à l'étranger : - Ressortissant d'un pays à procédure Etudes en France**	Etudes en France https://www.campusfrance.org/fr	du 01 novembre 2020 au 05 mars 2021	
	- Ressortissant d'un pays hors procédure Etudes en France** - Ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse, Monaco et Andorre	E-candidat https://candidatures.univ-amu.fr/candidatures/	du 17/05/2021 au 04/06/2021	

Intitulé du diplôme	Situation de l'étudiant	Procédure à suivre	Dates de la candidature	Contacts - Observations
---------------------	-------------------------	--------------------	-------------------------	-------------------------

MASTER 2 :

L'accès en deuxième année du diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de la même mention de l'Université d'Aix-Marseille, et lorsque l'accès en première année de cette formation a été autorisé conformément aux capacités et modalités d'accueil approuvées par le conseil d'administration.

Au sein de la mention, l'affectation de l'étudiant dans un parcours type est soumise à l'approbation du responsable de mention, après consultation des responsables de parcours concernés.

Tout étudiant dont la candidature n'a pas été examinée à l'entrée du master 1 à l'Université d'Aix-Marseille ou souhaitant changer de mention verra sa candidature examinée pour son entrée en master 2.

* Urbanisme et aménagement	* Etudiant titulaire d'une Licence 3 d'une université française ou étrangère	Dossier de candidature papier	Du 19/04/2021 au 25/05/2021 sauf pour le Master 2 Transitions des métropoles et coopération en Méditerranée : du 06/04/2021 au 06/05/2021	http://iuar-lieu-amu.fr/inscription/
	* Etudiant résidant à l'étranger : - Ressortissant d'un pays à procédure Etudes en France	Etudes en France https://www.campusfrance.org/fr	du 01 novembre 2020 au 05 mars 2021	
	- Ressortissant d'un pays hors procédure Etudes en France	Dossier de candidature papier	Du 19/04/2021 au 25/05/2021 sauf pour le Master 2 Transitions des métropoles et coopération en Méditerranée : du 06/04/2021 au 06/05/2021	
	- Ressortissant de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse, Monaco et Andorre	Dossier de candidature papier	Du 19/04/2021 au 25/05/2021 sauf pour le Master 2 Transitions des métropoles et coopération en Méditerranée : du 06/04/2021 au 06/05/2021	

* procédures publiées fin juin 2020 sur le site internet de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

** certification de la langue française niveau C1 requise

Liste des pays à procédure Etudes en France : Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam